

DIMENSION ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT – DROITS DU SUJET ÂGÉ

➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

- De connaître et utiliser en pratique quotidienne les textes relatifs aux droits des malades
- De connaître et utiliser en pratique quotidienne des outils instaurant une relation d'accompagnement pertinente et appropriée pour les personnes âgées vulnérables et de leurs proches
- Instaurer une démarche de réflexion éthique pertinente dans la gestion des situations de dilemmes éthiques
- De définir le rôle et l'objectif des professionnels de santé dans leur relation d'accompagnement de soin au patient et à sa famille

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITÉS ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PRÉREQUIS :

Maîtrise de la langue française

Personnel soignant

PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DURÉE HORAIRE ET DATES :

3 jours ou 21 heures

PUBLIC :

Toute personnel soignant amené à accompagner dans une relation de soin une personne âgée vulnérable en secteur sanitaire et/ou médicosocial

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 12

REF : DCF.011

➤ PROGRAMME DÉTAILLÉ :

JOUR 1 :

Le droit des personnes âgées vulnérables

- Les droits fondamentaux des malades : Protection de la santé. Dignité et respect de la personne. Information et consentement. Humanité, Citoyenneté. Autonomie
- Les textes législatifs et règlementaires : Droits des malades. Lois rénovant l'action sociale et médicosociale
- Protection des majeurs protégés
- La loi Claeys Leonetti, Soins palliatifs, euthanasie et fin de vie
- Personne de confiance. Directives anticipées
- Secret médical. Secret professionnel.

JOUR 2 :

Ethique de l'accompagnement

- Conjuguer Sécurité sanitaire et respect des droits de la personne malade
- Conjuguer collaboration de la famille et Respect du choix de la personne malade pour elle-même
- Droit au risque. Refus de soin. Consentement éclairé. Droit à l'information
- Conjuguer respect du droit des personnes et troubles neurocognitifs
- Appréhender les limites de la prescription médicale et le champ des techniques thérapeutiques non médicamenteuses
- Prise en charge de la douleur : entre l'impératif du devoir législatif et la prévention de la maltraitance

JOUR 3 :

Une démarche éthique

- Démarche éthique, respect et empathie : une écoute active pour accompagner la personne en grande vulnérabilité.
- Carl Rogers et la relation d'aide : les 7 concepts
- Argumentaire éthique : Altérité de Levinas. Sollicitude de Ricoeur. Éthique de discussion d'Habermas
- Dissocier Identité personnelle et identité professionnelle
- La gestion des émotions : la triade Résident – Famille – Soignant
- Objectif et devoir des soignants dans l'accompagnement des personnes âgées et de leur famille : de l'accompagnement à l'information/formation
- Instaurer une culture de la Bienveillance, et une prévention de la maltraitance

➤ MÉTHODES PÉDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Alternance d'apports méthodologiques et de mises en pratique
- Travail de recueil d'informations et de documents en inter session.
- Échanges, travail en sous-groupe sur la formalisation de documents et supports
- Réponses aux questions clés

➤ EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par quizz ou qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un quiz ou qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire

PROFIL DE L'INTERVENANT

→ Formatrice cadre de santé du secteur médico-social.

MATÉRIEL :

- PC portable
- Ecran
- Powerpoint
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DÉTAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO
Tél : 09.80.42.18.53

@ : direction@medicalys-formation.fr

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :
93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC DCF.011 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022